



Hommage à M. Arthur Beaulieu

Samedi le 4 octobre, avait lieu la journée provinciale des Maisons de Jeunes. Chaque maison de jeunes du Québec ouvrait leur porte à la population et organisait une activité spécifique. À la maison de jeunes de St-Ferdinand, on a profité de cette journée pour rendre un hommage à M. Arthur Beaulieu, qui quitte la Maison de Jeunes. M. Beaulieu est impliqué depuis le tout début (1986) de la maison, soit 17 ans. Il s'est joint au conseil d'administration en 1988 et en est président depuis 1993.

Plusieurs personnes de la communauté sont venus saluer les efforts de M. Beaulieu dans la réussite de la maison de jeunes. Pour cette occasion, des anciens fréquentants ont présenté sous forme de sketch, les moments marquants de l'histoire de la maison de jeunes et spécifiquement l'apport de M. Arthur Beaulieu. C'est avec beaucoup d'émotions que Mme Sophie Doucet, représentante de Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière, M. Philippe Lamothe, maire de St-Ferdinand, ainsi que M. Louis Proulx président de la Caisse Populaire du Carrefour Minier, ont souligné le temps et l'énergie que M. Beaulieu a consacré à la jeunesse de St-Ferdinand.

La fête s'est terminée par un mot de Josée Binette et Josée Langlois qui l'ont remercié de les avoirs épaulées durant toutes ces années et une toile fut remise à M. Beaulieu.

M. Beaulieu quitte avec la satisfaction du devoir accompli et c'est avec une main de maître qu'il a guidé le projet maison de jeunes dans cette communauté. Il laisse derrière lui un message d'espérance pour l'avenir, en soulignant que celle-ci se compose de persévérance, patience, temps et engagement.

Élections municipales le 2 novembre 2003

Il y aura élections le 2 novembre 2003 dans la municipalité de Saint-Ferdinand pour un maire et 5 conseillers car dans le district # 2, M. Gilles Laprise a été élu par acclamation.

Pour le scrutin du 2 novembre, vérifiez votre courrier pour savoir à quel endroit vous devrez voter et pour le vote par anticipation du 26 octobre, il aura lieu au 606 rue Principale à Saint-Ferdinand et ce 12h00 à 20h00.

Au poste de maire

Trois candidats se présentent et ce sont MM. Frédéric Gariépy, Philippe Lamothe et Donald Langlois.

Cinq conseillers(ères) à élire

Dans les districts 1, 3, 4, 5, et 6, on doit élire un conseiller(ère) par district.

District # 1

Trois candidats(tes) sont en élections et ce sont M. Marcel Arsenault, Mme Mercedes Deschenes et M. Clermont Tardif.

Souper Brochettes de Poulet

organisé par

La Maison de Jeunes

La Traversée 12-18 ans inc.

Samedi, le 22 novembre 2003

de 17h30 à 20h30

à la Maison de Jeunes

(291, rue Bernier Ouest, St-Ferdinand)

Les cartes sont obligatoires et sont en vente
à la Maison de Jeunes au 428-9622

District # 3

Deux candidats sont en élections et ce sont MM. Christian Dubois et Jean-François Hamel.

District # 4

Quatre candidats(tes) sont en élections et ce sont M. Yves Cantin, Mme Lise Carrier, M. Yvan Langlois et M. Florent Parent.

District # 5

Deux candidats(tes) sont en élections et ce sont Mme Claudette Lebel et M. Richard Leonard.

District # 6

Deux candidats(tes) sont en élections et ce sont Mme Guylaine Blondeau et Claude Poulin.

C'est un devoir de
citoyen(ne) de voter et
chaque vote est impor-
tant, donc on se rend
à son bureau de vote
le 2 novembre 2003

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Gérard Lessard

Conception et mise en page : Gérard Lessard

Photographie : Gérard Lessard

Impression : Imprimerie Fillion enr.

Tirage : 1000 copies

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2003

La municipalité reçoit un premier versement de 450 000 \$

Le conseil municipal a reçu dernièrement un chèque d'un montant de 450 000 \$. Ce premier versement couvrira une partie des frais reliés aux dégâts survenues suite aux pluies diluviennes les 4 et 5 août dernier. Cette somme a pu être récupérée grâce au mandat que le conseil municipal avait confié à la firme Roche Ltée.

Les employés municipaux et tous les membres du conseil ont coopéré aux constats des dommages et à la demande de subvention.

Merci Gérard

Un petit mot pour lancer un « Gros Merci » au conseiller M. Gérard (Gerry) Lessard. On se doit de souligner le travail et le dévouement exceptionnel qu'il a fourni durant les deux dernières années afin de faire paraître le petit journal mensuel de la municipalité.

Gérard responsable de ce journal avait à coeur d'informer en toute intégrité et le plus adéquatement possible, les citoyennes et citoyens de Saint-Ferdinand.

Il a su oeuvrer en véritable homme-orchestre agissant comme journaliste, éditeur, photographe, etc....

Bravo « Gerry » pour ton implication et ton excellent travail.

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand

Résumé de certaines décisions du conseil

séance du 6 octobre 2003

Verification du camion-citerne

Considérant la correspondance reçue des officiers du services des incendies datée du 10 septembre 2003;
Considérant l'état actuel du réservoir de ce camion;
Considérant la démarche entreprise par la municipalité pour réparer ou remplacer ce réservoir;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité par les membres du conseil que les officiers du service des incendies de Saint-Ferdinand s'assurent bien, qu'après chaque pratique mensuelle ou chaque intervention incendie, de vérifier ou faire vérifier à l'intérieur du réservoir du camion GMC 1976, immatriculé LA42868 pour qu'il n'y ait aucun objet ou débris qui pourrait obstruer la grille du tuyau qui conduit à la pompe du camion et cette pratique devra se faire jusqu'à ce que le réservoir soit réparé ou remplacé.

Lac-à-l'épaule sur la sécurité incendie

À l'unanimité, on autorise d'inscrire le maire, un conseiller, le chef-pompier et la secrétaire-trésorière au lac-à-l'épaule sur la sécurité incendie organisé par la MRC de l'Érable qui aura lieu les 14 et 15 novembre 2003 à Bécancour et de défrayer les frais d'inscription de 300 \$ par municipalité ainsi que les frais de déplacement.

Transfert de fonds (OMH)

Le conseil municipal accepte les transferts de postes au budget 2003 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand, soit 1 500 \$ du poste 64474 au poste 64644 pour l'adaptation d'un logement pour personne handicapée et 1 800 \$ du poste 64474 au poste 64444 pour le remplacement de la laveuse et de la sècheuse.

Demande de Florent Fortier

On autorise des travaux un montant maximum de 5 000 \$ pour continuer l'empierrement sur les lots 728-P et 729-P appartenant à Florent Fortier.

Semaine des bibliothèques publiques

Considérant que toutes les bibliothèques publiques du Québec s'unissent afin de promouvoir et de faire connaître les services qu'elles offrent;

Considérant l'importance et la diversité des rôles joués par la bibliothèque publique auprès de la population : informer, éduquer, donner accès à la culture et à la détente;

Considérant que la bibliothèque publique est le lieu privilégié pour accéder à l'information et à la connaissance; Considérant que la bibliothèque publique est un équipement culturel essentiel dans une municipalité et qu'elle est l'instrument de base du développement culturel des citoyens;

En conséquence, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité de proclamer cet événement et pour chaque année à venir comme étant « La Semaine des bibliothèques publiques dans notre municipalité ».

Don au Club des motoneigistes du lac William

Un don de 300 \$ est versé au Club des motoneigistes du lac William inc. pour une publicité sur la carte des sentiers 2004.

Travaux rang 4 Nord

On autorise les travaux de réparation du rang 4 Nord.

••• LOISIRS •••

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00
et le jeudi de 18h00 à 21h00

Si vous avez des commentaires à formuler, veuillez les communiquer au 428-3413

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale
Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30



Prochaine réunion du conseil municipal de Saint-Ferdinand

**lundi, le 10 novembre 2003 à 19h30
au centre communautaire**

Don au Comité de la fête de Noël

Un don de 100 \$ est remis au Comité de la fête de Noël 2003 pour les enfants de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-Vianney et d'autoriser cette dépense.

Demandes du Quadro Club L'Intersection

La municipalité de Saint-Ferdinand autorise la circulation des véhicules VTT dans les routes de la municipalité le 1er novembre 2003 pour la bénédiction des VTT et que des responsables de la sécurité soient désignés par le Quadro Club L'Intersection pour cette activité. Le conseil municipal verse aussi une aide financière de 60 \$ au Quadro Club L'Intersection pour leur souper spaghetti.

Mise en demeure (M. Lacroix)

À l'unanimité, les membres du conseil propose de transmettre la mise en demeure datée du 6 octobre 2003 reçue de Me Sylvain Beaugard, avocat de Mme Michèle Lacroix à l'avocat de la municipalité Me Luc Ouellette accompagnée du contrat de travail de Mme Lacroix et de la résolution 2003-352.

Comité de promotion économique

Considérant que le conseil municipal vote annuellement un budget pour pourvoir aux priorités qu'il a retenues tout en assurant une saine gestion des deniers publics;

Considérant que lors du dernier budget le conseil municipal a réservé un montant d'argent pour le Comité de promotion économique (C.P.E.);

Le conseil municipal verse un montant de 7 500 \$ au compte no 110181 (caisse populaire) du Comité de promotion économique et que ce Comité traite les demandes d'aide reçues.

Acceptation des plans (piste cyclable)

Les plans et devis définitifs concernant le projet d'aménagement d'une voie cyclable - phase 1 (route du lac William) préparés par Roche ltée, groupe-conseil selon le projet numéro 21575-102 datés du mois de septembre 2003 sont acceptés.

Soumissions piste cyclable

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a demandé des soumissions pour le projet « Aménagement d'une voie cyclable - phase 1 / Infrastructures et aménagement (route du lac William) », projet no 21575-102;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a procédé à l'ouverture des soumissions reçues le 6 octobre 2003 à 10 h 05 à la salle municipale de Saint-Ferdinand et que deux (2) soumissions ont été déposées, soit :

1. Excavations Gagnon et Frères inc. 299 065.00 \$
2. Transport Lac William inc. 453 476.96 \$

Les deux soumissions reçues pour le projet « Aménagement d'une voie cyclable - phase 1 / Infrastructures et aménagement (route du lac William) » sont mises à l'étude.

Demande de modification au protocole d'entente (piste cyclable)

Attendu qu'une aide financière de 89 467 \$ a été confirmée par le ministère des Affaires municipales, du Sport et Loisir dans le cadre du programme « Renouveau urbain et villageois » pour les travaux d'implantation et d'aménagement d'une portion de voie cyclable (phase 1) au cœur du noyau villageois, le long du lac William;

Attendu que l'échéancier de réalisation des travaux admissibles établi aux termes du protocole d'entre le MAMSL et la municipalité ne peut être postérieur au 31 décembre 2003 (réf. Dossier MAMSL no 520388, plan no 10407);

Attendu qu'un mandat a été confié à la firme Roche ltée, groupe-conseil pour procéder à la préparation des plans et devis définitifs du projet, lesquels plans et devis définitifs ont été préparés en date de septembre 2003 et acceptés par la municipalité ce même mois;

Attendu que des soumissions ont été demandées par la municipalité afin de faire réaliser les travaux; que deux (2) soumissions seulement ont été déposées le 6 octobre 2003 et que la plus basse soumission conforme s'avère beaucoup plus élevées que l'estimation préliminaire des coûts du projet;

Attendu que la municipalité n'a nul autre choix que de réviser son plan d'action, ce qu'elle entend faire au cours des prochains mois, afin d'assurer la réalisation des travaux au printemps 2004 et que pour ces raisons, il ne sera pas possible de réaliser les travaux cette année étant donné l'avancement actuel de la saison;

Une demande sera présentée auprès du ministère des Affaires municipales, du Sport et Loisir pour obtenir leur consentement afin que la date de l'échéancier de réalisation des travaux admissibles au protocole soit reportée au 31 décembre 2004.

Réfection du ponceau rang 6 Nord

On accepte la proposition budgétaire du 25 août 2003 de la firme Roche ltée, groupe-conseil et on autorise la réalisation des activités suivantes selon le budget établi :

- un montant forfaitaire de 14 800 \$ en honoraires (déboursés et taxes applicables en sus) pour la réalisation des différentes activités associées à la préparation d'une étude préliminaire - réfection du ponceau rang 6 Nord / chaînage 2+000 suite aux dommages causés lors du sinistre survenu au réseau routier du 4 au 11 août 2003.

Le tout conformément à la proposition budgétaire de Roche ltée du 25 août 2003 et selon les tarifs fixés au décret.

Restauration des berges du cours d'eau Larose-Fortier

La proposition budgétaire du 15 septembre 2003 de la firme Fréchette LGL est acceptée et on autorise la réalisation des activités suivantes selon le budget établi :

- un montant forfaitaire de 21 286 \$ (déboursés et taxes applicables en sus) pour la réalisation des différentes

(suite à la 7)

Loisirs...loisirs...loisirs...

Inscriptions pour les activités d'hiver au Centre Gaston Roy

*Il y aura une période d'inscription pour les activités suivantes au Centre Gaston Roy
le mardi 28 octobre de 18h30 à 21h00 ou par téléphone au 428-3413
ou 428-3414 jusqu'au 10 novembre*

Voici les catégories pour le hockey

<i>catégories</i>	<i>âge</i>	<i>né entre le</i>	<i>coût</i>
Pré-novice	5-6-7 ans	01-10-96 au 30-09-98	\$30.00
Novice	7-8-9 ans	01-10-94 au 30-09-96	\$30.00
Atome	9-10-11 ans	01-10-92 au 30-09-94	\$30.00
Pee-Wee	11-12-13 ans	01-10-90 au 30-09-92	\$30.00
Bantam	13-14-15 ans	01-10-88 au 30-09-90	\$30.00
Midget	15-16-17 ans	01-01-86 au 30-09-88	\$30.00

Initiation patin pour toutes catégories d'âges \$ 30.00

Patinage artistique

Pour ceux et celles qui veulent apprendre à faire des sauts et des toupies. Pratiquer une chorégraphie au son d'une musique. Équipement : une bonne paire de patin \$ 30.00

Ballon Balai pour les femmes, mercredi de 19h à 20h30 \$30/heure
pour les hommes, vendredi de 20h à 21h30 \$30 /heure

Pour tous ceux qui veulent garder la forme

Il y aura possibilité de patiner les lundis, mercredis et vendredis matin de 10h00 à 11h30 et c'est gratuit

Je recherche aussi des entraîneurs pour le hockey. Que se soit quelques minutes à quelques heures à donner aux jeunes par semaines, donnez votre nom au Centre de Loisirs au 428-3413

Pour agrémenter vos rencontres entre amis ou la famille, pour pouvez réserver la patinoire de l'aréna, soit pour une heure ou plus. Le tarif est de \$30.00 de l'heure

Les activités débuteront aussitôt que la glace sera prête

Loisirs... (suite de la 6)

Cours de dentelle aux fuseaux

Début : jeudi le 23 octobre de 7 à 10 heures

Endroit : Bibliothèque de l'école Notre-Dame

Coût : 15.00 \$ par soir

Ces cours se donneront aux 2 semaines

La dentelle russe, Cluny et Torchon sera enseigné par M. Serge Desjardins

Pour information ou inscription :

Diane au 428-3413

Cours de peinture sur bois

Il manque 3 personnes pour débiter un cours de peinture sur bois donné par France Beaudoin. Ces cours se donneront le jour. Possibilité de 5 ou 6 cours avant les Fêtes.

Rallye d'observation à pieds

Vendredi le 4 novembre, pour les jeunes avec parents ou autres.

L'inscription est de 2.00 \$

Départ de l'aréna et inscription de 10h00 à 12h00
Prix de présence

Pour informations : Diane Vigneault au 428-3413
Des informations supplémentaires peuvent être obtenues aussi par les jeunes de l'école.

Gardez votre journée de ce vendredi pour cette activité, car il n'y aura pas d'école.

**La MAISON de JEUNES
vous invite à participer à son**

Rallye Dictionnaire

Thème « SOUPER BROCHETTES »

RALLYE EN VENTE CHEZ :

Bijouterie Sylvie • Dépanneur SHELL
Épicerie Bonichoix • Maison des Jeunes

Coût : \$5.00 du rallye

Date limite de retour : 14 novembre

\$50 en prix,

Remise des prix : Samedi, le 22 novembre 2003
à la Maison des Jeunes (291 Bernier)
lors du souper brochettes

Résumé de certaines décisions du conseil

(suite de la 5)

activités associées aux travaux de protection et de restauration des berges des cours d'eau Larose-Fortier, du lac William et du pont Dussault.

Le tout conformément à la proposition budgétaire de Fréchette LGL du 15 septembre 2003.

Comité de gestion du lac

Le conseil remet 592 \$ au Comité de gestion du lac provenant des descentes de bateaux à la marina au cours de l'été 2003.

Transferts des contrats (chemins d'hiver)

Considérant que Transport Jean-Guy Breton inc., en date du 1er octobre 2003, demande à la municipalité de Saint-Ferdinand l'autorisation de transférer ses contrats d'entretien des chemins d'hiver (secteur ex-Vianney et secteur ex-Bernierville) à l'acheteur de ses équipements de déneigement, soit A. Langlois et fils Itée et ce, pour des raisons de santé;

La municipalité de Saint-Ferdinand accepte que Transport Jean-Guy Breton inc. vende ses contrats d'entretien des chemins d'hiver (secteur ex-Vianney et secteur ex-Bernierville) à A. Langlois et fils Itée et que A. Langlois et fils Itée fournisse à la municipalité de Saint-Ferdinand une lettre dans laquelle A. Langlois et fils Itée s'engage à respecter toutes les conditions des deux contrats d'entretien des chemins d'hiver de Transport Jean-Guy Breton inc.

Transferts de contrats (chemins d'hiver)

Considérant que A. Langlois et fils Itée se porte acquéreur des équipements de déneigement et des contrats d'entretien des chemins d'hiver (secteur ex-Vianney et secteur ex-Bernierville) de Transport Jean-Guy Breton inc.;

Considérant qu'il y a lieu de signer des contrats d'entretien des chemins d'hiver (secteur ex-Vianney et secteur ex-Bernierville) avec A. Langlois et fils Itée;

À l'unanimité, on autorise le maire Philippe Lamothe et la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer les contrats requis pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand avec A. Langlois et fils Itée pour l'entretien des chemins d'hiver (secteur ex-Vianney et secteur ex-Bernierville).

Système de réfrigération

On accepte l'estimation des coûts fournie par Hydro-Québec au montant approximatif de 3 450 \$ pour les travaux au centre des loisirs (système de refroidissement) et on autorise la réalisation des travaux et cette dépense.

Fossé chez Rosaire Houde

Des travaux pour un montant approximatif de 1 000 \$ sont acceptés dans le fossé entre le terrain de M. Rosaire Houde (lot 621-11) et le terrain de la municipalité (lot 623-1).

Présentation des comptes

Les comptes du mois de septembre 2003 pour un montant de 395 263.63 \$ soient acceptés tels que présentés et payés.



La Sûreté du Québec vous informe!

par Hugo Fournier, Agent
Poste de la MRC de l'Érable



Au cours du mois d'octobre, les enfants de la garderie La Marmailerie de Saint-Ferdinand ont reçu la visite d'un agent de la Sûreté du Québec. Un atelier sur des conseils de sécurité leur a été donné. De plus, les parents ont pu bénéficier d'une clinique de vérification des sièges d'enfants. Cette activité s'inscrivait dans le cadre de la semaine de la prévention. Voici quelques images de la visite :

